

*Le budget*

il y a des intérêts à payer. Alors, j'imagine qu'avant d'emprunter il faut s'assurer qu'on soit capable de rembourser et le capital et les intérêts.

• (1640)

Et je reviens à la fin de la période 1984-1985 avec l'héritage libéral de 199 milliards de dollars. Le gouvernement du temps avait donc complètement perdu le contrôle des dépenses, et semble-t-il, comme je le mentionnais, aucune idée des conséquences du coût d'intérêt sur cette dette aussi importante que le coût des intérêts aurait sur les administrations futures.

Les intérêts qu'il faut payer sur cette dette expliquent à eux seuls, et j'espère que mes collègues d'en face écoutent bien, les intérêts qu'il faut payer sur cette dette expliquent à eux seuls le déficit de quelque 30 milliards que le gouvernement déclare bon an mal an depuis 1986. Sans cette dette, monsieur le Président, le Canada ne subirait pas de déficit, il pourrait même afficher un surplus. Autrement dit, nos taxes et nos impôts sont suffisants pour payer tous les services assumés par le gouvernement, sans exception. Les déficits accumulés par le gouvernement servent uniquement à payer les intérêts sur la dette. C'est donc dire que le déficit d'opération de 16 milliards en 1984-1985 a été éliminé lorsque nous avons pris la relève. Dès la première année, le ministre des Finances réalise suffisamment de compressions pour parvenir à réduire ses dépenses en termes réels. Depuis, l'augmentation joue dans la fourchette, de 2 à 2,5 p. 100, un changement majeur avec les années précédentes.

Nos amis d'en face nous accusent d'avoir laissé augmenter la dette nationale à des proportions apocalyptiques. Ils sont bien mal placés pour parler. Nous sommes pris pour payer les intérêts sur les dettes contractées particulièrement pendant les 10 dernières années du régime Trudeau, et c'est la raison pour laquelle nous devons continuer dans la voie que nous nous sommes tracée et qui nous a permis de reprendre le plein contrôle de la situation. Comme les progrès futurs sont compromis par des tensions inflationnistes bien ancrées dans l'économie, nous croyons qu'il faut renforcer nos efforts de compression des dépenses publiques, et à cet effet, nous sollicitons l'appui de tous les Canadiens. Ces mesures proposées dans le présent Budget permettront de réduire notre déficit, toujours dû aux intérêts sur la dette, à 28,5 milliards de dollars l'an prochain. En maintenant notre programme, cela aura pour effet de nous permettre d'abaisser le déficit à 14 milliards les trois prochaines années, et à 10 milliards la cinquième année. Cela signifie que dans cinq ans le gouvernement commencera à rembourser ses obligations et bons du Trésor. Le pays sera nettement engagé sur la voie d'une diminution appréciable de la dette publique.

La réduction du déficit contribuera à atténuer les tensions inflationnistes. Cela facilitera la baisse des taux d'intérêt que l'opposition réclame depuis très longtemps mais qui sont causés justement par les problèmes qu'ils nous ont laissés. Aussi elle rendra le Canada moins dépendant des sources de financement étrangères. Elle renforcera donc notre indépendance nationale.

Les Canadiens nous ont indiqué très clairement, au cours de la dernière année, qu'ils s'attendaient à une compression des dépenses et non à des augmentations d'impôts et de taxes. Et c'est pourquoi le ministre des Finances, ayant bien saisi le message, nous propose aujourd'hui un Budget dans ce sens-là.

Le contrôle des dépenses sur deux ans s'appliquera à tous les secteurs de dépenses fédérales, à l'exception des programmes de soutien des revenus des personnes âgées, bien sûr, des familles et des anciens combattants, de l'assurance-chômage, ainsi que du programme de péréquation et des versements du Régime d'assistance publique du Canada aux provinces à revenus les plus faibles.

La croissance des dépenses d'un certain nombre de programmes sera limitée à 5 p. 100 au cours des deux prochaines années. Ces programmes touchent particulièrement les sciences et la technologie, le programme des Indiens et Inuit. Quand on mentionne que c'est une catastrophe, la croissance des dépenses sera limitée à 5 p. 100.

Cela s'applique aussi au Régime d'assistance publique du Canada pour les provinces ne bénéficiant pas de la péréquation et, bien sûr aussi, la défense et l'aide publique au développement.

Certains programmes seront gelés pendant deux ans. Ces programmes s'adressent au financement des programmes établis par habitant, au transfert d'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique, à la Société Radio-Canada, à la Société Téléfilm Canada, à la Société pour l'expansion des exportations et à Marine Atlantique.

Certains programmes ont été réduits, tels que le Secrétariat d'État, Ports pour petites embarcations et la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Aussi nous avons éliminé quelques projets tels que OSLO, qui a rapport aux gisements de sables bitumineux du Nord-Est de l'Alberta, une économie d'environ 650 millions de dollars, le projet de brise-glace Polar 8, pour une économie directe de 84 millions, en 1990-1991, et de 62 millions de dollars en 1991-1992.

Nous avons aussi éliminé le Programme de stimulation de l'exploration minière. L'arrêt de ce programme devrait nous permettre d'économiser 50 millions de dollars en 1990-1991 et 125 millions en 1991-1992.